Israël-Palestine : soutien à Charles Enderlin

lundi 7 juillet 2008, par PICQUET Christian (Date de rédaction antérieure : 3 juillet 2008).

Le 30 septembre 2000, alors que débute la seconde Intifada déclenchée par la provocation d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées de Jérusalem, le journaliste Charles Enderlin et son caméraman filment la mort du petit Mohammed sous des tirs vraisemblablement israéliens. La diffusion de ce document, le soir-même, sur France 2, déchaînera les passions de tous ceux, proches le plus souvent de la droite ultrasioniste israélienne, qui estiment que l'on porte atteinte à l'image de l'État hébreu.

À les en croire, rien ne prouverait l'origine des tirs, certains allant même jusqu'à accuser carrément Enderlin – lui-même ex-officier de Tsahal et citoyen
israélien – de s'être laissé manipuler par son caméraman (arabe, bien sûr !), alors que l'enfant serait toujours vendeur de fruits à Gaza. Au terme de huit ans de controverses, ponctuées de menaces de mort pour le journaliste franco-israélien (et même de l'attribution d'un sinistre « prix Goebbels de la désinformation »), la cour d'appel de Paris a débouté ce dernier de l'action en diffamation qu'il avait intentée à l'un de ses accusateurs.

Un mouvement de solidarité y a répondu, une pétition recueillant les signatures les plus renommées de la profession. Ce qui, en retour, aura suffi à raviver l'ardeur des détracteurs haineux d'Enderlin, comme en témoignent les tribunes qui s'échangent dans *Marianne* depuis plusieurs semaines.

Au-delà du caractère inévitablement aléatoire d'images tournées dans de telles conditions, au-delà aussi du risque que présente toujours leur commentaire, ce déchaînement est révélateur. La probité du correspondant de France 2 est connue de tous, son sens de la déontologie aussi. La violence de la répression israélienne, ce jour de l'automne 2000, est un fait avéré. Nul n'ignore plus, depuis la Nakba, les méthodes de terreur auxquelles recourt l'armée de Tel-Aviv (des soldats de celle-ci viennent récemment d'en témoigner).

Le sale procès qui est aujourd'hui instruit contre Charles Enderlin relève donc surtout d'un parti pris idéologique, visant à interdire toute critique de la politique des gouvernants israéliens. C'est pour avoir bravé courageusement ces tentatives d'intimidation qu'il a droit à notre respect. Et à notre soutien…

P.-S.

* Paru dans Rouge n° 2259, 03/07/2008. (La gazette des gazettes)